

Comité directeur du projet de l'ARUCC sur la déclaration de Groningue et la mobilité étudiante

Approuvé le 7 septembre 2018

Mandat

Vision

Faire évoluer la mobilité étudiante, à l'échelle nationale et internationale, grâce à un échange fiable de données électroniques.

Objet

S'étant donné comme objectifs ultimes d'améliorer la capacité d'échange de données à la grandeur du Canada et de créer un réseau national d'échange de données étudiantes, le comité directeur du Projet de l'ARUCC sur la déclaration de Groningue et la mobilité étudiante est responsable de la supervision et de l'orientation de la prochaine étape de consultation, de recherche et de planification au nom de l'ARUCC. Les tâches à accomplir comprennent les suivantes :

- Collaborer avec les principales associations nationales à la création d'un réseau national d'échange de données;
 - Inclure le Consortium pancanadien sur les admissions et les transferts (CPCAT), le Conseil canadien des dirigeants principaux de l'information (CUCCIO) et CanPESC à titre de partenaires principaux.
 - Prévoir l'ajout de membres additionnels au comité directeur et la création de groupes de travail et de partenariats (et de protocoles d'entente, au besoin), afin d'assurer l'atteinte des objectifs prévus dans le mandat du comité directeur du Projet.
- Mobiliser, consulter et communiquer avec les membres de l'ARUCC, ainsi que les organismes compétents au-delà de l'ARUCC, quant au travail du comité directeur de l'ARUCC sur la déclaration de Groningue et la mobilité étudiante;
 - Mobiliser et consulter d'autres organismes (p. ex., instances gouvernementales et organisations et associations alliées) afin de soutenir la création d'un réseau pancanadien d'échange de données;
- Superviser la création et la gestion d'une demande de propositions (DP);
 - Assurer la création, l'approbation et le lancement d'un plan de financement en soutien à la DP; le lancement de la DP; et l'évaluation des réponses éventuelles reçues faisant suite à la DP.
- Recommander le modèle final et le(s) partenaire(s), aux fins de considération et d'approbation par le comité exécutif de l'ARUCC;
- Identifier la structure de gouvernance et de mise en œuvre appropriée pour les phases subséquentes du projet, aux fins de considération et d'approbation par l'ARUCC;
- Négocier et préparer le(s) contrat(s) définitif(s) aux fins de mise en œuvre d'un réseau d'échange de données; et,
- Jeter les bases de la mise en œuvre de la solution.

Gouvernance

Le comité directeur relève du comité exécutif de l'ARUCC. Étant donné que le CPCAT, le CUCCIO et CanPESC sont des partenaires importants, la déclaration régulière des activités et la saisie des conseils se feront également par l'entremise des représentants de ces associations au sein du comité. L'on encourage la déclaration régulière des activités du comité directeur par la direction du comité directeur et les représentants de CanPESC, du CUCCIO, et du CPCAT lors des réunions de leurs comités exécutifs respectifs. Le comité directeur n'a aucun pouvoir d'autorisation financière ou budgétaire, et doit s'en remettre au comité exécutif de l'ARUCC aux fins d'approbation des dépenses ou des contrats.

Principes

Les principes suivants orientent les efforts du comité :

- Maintenir l'accent sur les étudiantes et les étudiants.
- Respecter les cadres réglementaires provinciaux, ainsi que l'autonomie et l'autorité des établissements et de la province.
- Mettre l'accent sur les priorités et les activités favorisant les améliorations et les ajouts qui appuient la mobilité étudiante et la portabilité des données.
- S'appuyer sur les efforts des centres de demande d'admission et d'échange de données du secteur postsecondaire, et servir de complément à ces derniers.
- S'assurer d'anticiper les besoins actuels et futurs des membres.
- Encourager la collaboration avec les partenaires principaux, notamment le CPCAT, le CUCCIO et CanPESC.
- S'assurer que les recommandations du comité directeur soient d'intérêt national et qu'elles reposent sur des recherches factuelles et sur la prise de décisions favorisant la mobilité étudiante, ainsi que l'échange et la portabilité des données.

Objectifs

Les objectifs du comité directeur sont les suivants :

- Sensibiliser et consulter la communauté canadienne de l'enseignement supérieur au sujet d'un éventuel réseau pancanadien d'échange de données.
 - Dans ce but, les tâches à accomplir comprennent les suivantes :
 - Mener des recherches et des consultations auprès des fournisseurs et des centres de demande d'admission, par l'entremise d'une personne sous contrat dans le cadre du projet;
 - Superviser l'élaboration d'une analyse de rentabilité aux fins d'orientation des étapes subséquentes;
 - Approuver, exécuter et soutenir les efforts de communication avec les organismes externes et les membres de l'ARUCC, du CPCAT et de CanPESC, relativement au projet;

- Identifier, pour le compte du comité exécutif de l'ARUCC, les considérations des étapes subséquentes relativement au financement, aux partenariats éventuels ou aux décisions du comité exécutif;
- Mener des activités appropriées de collecte de fonds en appui au projet;
- Préparer une demande de propositions (DP) visant à retenir les services d'un ou plus d'un fournisseur habilité à créer un réseau pancanadien d'échange de données;
- Superviser et coordonner un processus de DI/P visant à sélectionner un ou plus d'un fournisseur ou partenaire en vue de la création d'un réseau pancanadien d'échange de données.

Confidentialité

Les membres du comité directeur auront accès à des documents, y compris, sans toutefois s'y limiter, des soumissions de tiers et des documents portant sur une éventuelle demande d'information. Les renseignements ainsi partagés doivent demeurer confidentiels, sauf lors de discussions avec comité directeur et d'un accord éventuel visant le partage des documents.

Composition du comité

Le comité directeur est composé des membres suivants :

- Représentants du CPCAT (2)
- Représentants du CanPESC (2)
- Représentants du comité exécutif de l'ARUCC (3)
- Représentant du CUCCIO (directeur exécutif du CUCCIO, représentant des DSI)
- Membres à titre particulier (au besoin)

La composition du comité pourra être augmentée, au besoin, afin d'assurer l'accès à une expertise stratégique appropriée, au fur et à mesure qu'évoluera le projet.

Secrétariat du comité directeur et soutien principal au projet :

Joanne Duklas, Duklas Cornerstone Consulting

Le comité sera présidé par Charmaine Hack, présidente de l'ARUCC. Le rôle de vice-président sera assuré par Rob Fleming, Ph. D., représentant du CPCAT. Pour ce qui est de la future composition du comité directeur, l'on s'efforcera d'encourager une représentation équilibrée de toutes les régions du Canada, et de s'assurer que les nominations soient appuyées par le comité exécutif de l'ARUCC.